

Message no 87 du Conseil communal au Conseil général

Objet: Sport – Secteur du Lussy – Participation communale à la réalisation du projet *Park4all* – Crédit d'investissement de 151 700 francs – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 87 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 151 700 francs en tant que participation communale à la réalisation du projet *Park4all* dans le secteur du Lussy.

Bref historique

Le projet *Bike4all*, initié en 2016 par le vélo-club *Cyclomaniacs Veveyse*, a dès sa présentation séduit le Conseil communal. Or ce dernier, soucieux de respecter l'ordre des priorités des différents projets qui se mettaient en place à ce moment-là dans la zone du Lussy, a décidé de ne pas brûler les étapes et de prévoir cette réalisation dans une deuxième phase de sa planification financière. Toutefois, pour que le club puisse continuer à développer son programme, l'Exécutif a choisi de mettre gracieusement à sa disposition le terrain jouxtant le complexe scolaire et sportif du Lussy. En parallèle, l'association devait progresser dans sa recherche de financement. En 2017, le club soumettait *Bike4all* à un jury d'experts dans le cadre du *Prix Challenge Sanitas*. Après s'être hissé sur la première marche du podium au niveau régional, il remportait le prix du public lors de la finale nationale, à Zurich.

Depuis lors, *Cyclomaniacs Veveyse* a travaillé et a convaincu un cercle très large, allant des sportifs (toutes disciplines confondues), qui voient dans cette nouvelle structure une possibilité d'entraînement complémentaire, aux investisseurs qui croient dans les valeurs que ce projet novateur et rassembleur véhicule.

But de la dépense

Aujourd'hui, le concept a gagné en maturité. *Bike4all* est devenu *Park4all*, un projet polysportif qui convainc par son caractère régional. Il a en effet l'heur de renforcer les synergies entre les différentes associations et offre par ses équipements (parcours techniques VTT, piste finlandaise et fitness urbain) une possibilité supplémentaire pour les sportifs, confirmés ou amateurs, les clubs, les élèves, de s'entraîner en plein air. Constitué de matériaux naturels (pierres, bois et terre), ce projet s'inscrit dans le respect de son environnement, proche de la zone protégée du Lac de Lussy. En outre, sa conception a bénéficié des précieux conseils de Nicolas Siegenthaler, entraîneur *Swiss Olympic* et coach du champion olympique de VTT, Nino Schurter.

Désormais, la matérialisation du projet est pleinement ancrée dans la planification du renouvellement des infrastructures communales du Lussy. Le club a également réussi à fédérer différents acteurs dans un partenariat public-privé pour le développement de ses installations: le projet est à ce jour financé à près de la moitié par des dons divers et un sponsoring confirmé. L'étape de la conception étant achevée et celle de la prospection de financement lui donnant des garanties suffisantes, le Conseil communal souhaite contribuer à sa concrétisation par une participation financière récompensant les efforts de tous les partenaires à ce projet. Au terme de sa réalisation, l'infrastructure sera remise à la Commune, qui en sera dès lors propriétaire.

À noter qu'une demande de subvention extraordinaire pour l'ensemble des infrastructures du Lussy, incluant *Park4all*, est en cours. Le montant de la subvention reçu pour ce projet sera porté en diminution de la part communale

Budget total estimé des travaux (chiffres fournis par <i>Cyclomaniacs Veveyse</i>)	Fr.	295'000.00
./.. Sponsoring – prestations en nature – état au 07.02.2020	Fr.	95'000.00
./.. Sponsoring – prestations financières – état au 07.02.2020	Fr.	25'000.00
./.. Dons divers obtenus par <i>Cyclomaniacs Veveyse</i> – état au 07.02.2020	Fr.	23'300.00

Solde estimé au 7 février 2020

Fr. 151'700.00

Participation financière

Rubriques comptables 2020.087.340/5060.00 – qui annulent et remplacent le crédit d'investissement d'intention sous rubriques 2019.992.340/5060.00

Participation communale (sans Divers et imprévus) Fr. 151'700.00

La part communale sera financée par un emprunt bancaire.

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2021

Intérêts passifs (arrondis à la dizaine inférieure) 2% de Fr.	151'700.00	Fr.	3'030.00
Amortissement (arrondi à la dizaine supérieure) 15% de Fr.	151'700.00	Fr.	<u>22'760.00</u>
Total		Fr.	<u>25'790.00</u>

Estimation des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation annuelles sont estimées à 10 000 francs à charge du compte de fonctionnement.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de 151 700 francs en tant que participation communale à la réalisation du projet *Park4all* dans le secteur du Lussy.

Châtel-St-Denis, février 2020

Le Conseil communal

Annexes: - Projet d'arrêté
 - Plan du projet

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCO, RSF 140.11);
- le Message no 87 du Conseil communal, du 11 février 2020;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 151 700 francs en tant que participation communale à la réalisation du projet *Park4all* dans le secteur du Lussy.

Article 2

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire et amorti selon les prescriptions légales.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire:

Le Président:

Nathalie Defferrard Crausaz

Jérôme Volery



ATHLETISME

WORKOUT

BEACHVOLLEY

PISTE FINLANDAISE

BMX

VTT

chute libre

pierrier

tunnel

passerelle bois

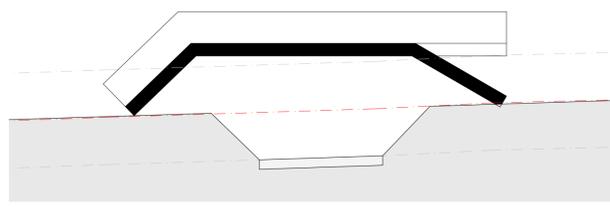
rock garden

carousel

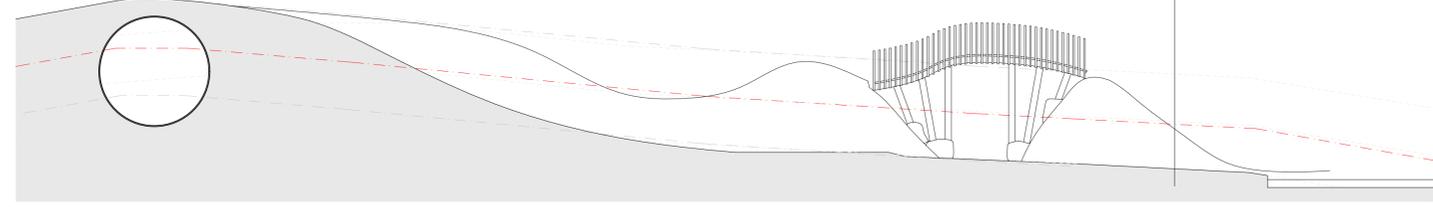
piste finlandaise

chemin piétons existant

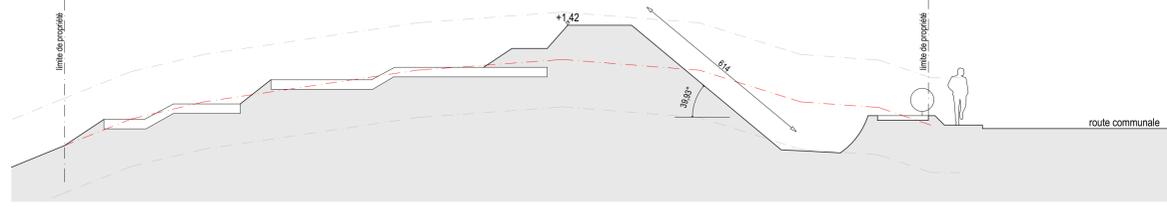
route du lac Lussy



PASSERELLE



PIERRIER



ZONE DEPART

AMENAGEMENT D'UN BIKE-PARK

PASSERELLES

Châtel-St-Denis, le 27.01.2020, frm

ECH.: 1/50



CLUB DES LUTEURS DE LA VEVEYE



Passerelle-08.2019 - latérale - 26.08.2019



Passerelle-08.2019 - escalier - 26.08.2019



Passerelle-08.2019 - sortie - 26.08.2019



Passerelle petite - 11.2019 - Image2



Passerelle petite - 11.2019 - Image1



Passerelle petite - 11.2019 - Image3

